

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 217/02

ÉFAI – 020462 – AFR 62/012/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PRISONNIERS D'OPINION / « DISPARITIONS » PRÉSUMÉES / CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO (RDC) / RWANDA

le pasteur Bigabo (h)
le pasteur Mugaju Ruterera (h)
le pasteur Muzero (h)
le pasteur Rusingizwa Bitebetebe (h)
Andrea Nyamarimbwe (h)

Personnes arrêtées dans la région
de Minembwe présumées
« disparues » :

[le pasteur Bigabo Ntwayingabo (h)
[Bienvenu Rugagaza (h)
[Tito Kigwenu (h)
[Muvura Munyakazi (h)
[Muhizi Makerere (h)

Budederi Bigabo (h), fonctionnaire, fils du pasteur Bigabo
Fanuel Sebatutsi (h), fonctionnaire
Moïse Mudita (h), fonctionnaire
et cinq autres hommes arrêtés à Uvira

Londres, le 17 juillet 2002

Amnesty International est préoccupée par la sécurité des hommes nommés ci-dessus et de cinq autres personnes. Ils ont été récemment arrêtés par des agents du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma). Ce groupe armé d'opposition soutenu par le Rwanda joue de fait le rôle d'autorité politique dans la région du Kivu, située dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), qui est contrôlée par le Rwanda.

D'après les informations recueillies, ils sont détenus au secret et risquent d'être soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements par des représentants du RCD-Goma. Amnesty International pense que nombre de ces hommes sont des prisonniers d'opinion.

Plusieurs sont des dirigeants ou des personnalités influentes de la minorité ethnique des Tutsi congolais, connus sous le nom de Banyamulenge. Le seul motif de leur arrestation semble résider dans leur refus de coopérer avec le RCD-Goma et les autorités rwandaises, en vue de mettre un terme à une grave rébellion armée banyamulenge dans la région de Minembwe, non loin d'Uvira, dans la province du Sud-Kivu. D'autres détenus sont des Banyamulenge soupçonnés d'entretenir des liens avec les rebelles, ou de faire partie de leurs sympathisants.

Budederi Bigabo, Fanuel Sebatutsi, Moïse Mudita et cinq autres hommes ont été arrêtés le 15 juillet 2002 à Uvira, dans la province du Sud-Kivu. Ils sont actuellement détenus dans les locaux de l'Auditorat militaire, le parquet militaire du RCD-Goma, dans cette ville. On craint qu'ils ne soient bientôt transférés à Goma ou dans d'autres lieux de l'est de la RDC, où ils seraient éloignés de leur famille et de leur communauté d'origine.

Le pasteur Bigabo a été appréhendé à Uvira il y a plusieurs jours, mais il a été transféré depuis à Goma. Les pasteurs Mugaju Ruterera, Muzero et Rusingizwa Bitebetebe ont été arrêtés à Uvira début avril 2002. Il semble qu'ils soient maintenant incarcérés à Ndoshho, un centre de détention proche de Goma contrôlé par l'Armée patriotique rwandaise (APR). Les personnes retenues captives à Ndoshho sont détenues dans des conditions cruelles, inhumaines et dégradantes dans des conteneurs métalliques. Fin avril, les responsables du RCD-Goma avaient annoncé que les civils accusés d'infractions autres que des délits militaires ne seraient plus incarcérés à Ndoshho, mais ils semblent avoir renié cet engagement dans le cas de ces hommes, ainsi que dans d'autres.

Andrea Nyamarimbwe, également connu sous le nom de Mugunga, a été interpellé le 15 juillet à Bukavu, au Sud-Kivu. On pense qu'il est détenu dans les locaux de l'Agence nationale de renseignements (ANR), dans cette même ville.

Parmi les cinq hommes arrêtés dans la région de Minembwe figurent un dignitaire religieux et des chefs de village locaux. Ils ont été appréhendés par les forces du RCD-Goma au cours de la deuxième semaine de juillet. On ignore où ils se trouvent et ce qui est advenu d'eux depuis leur interpellation. Amnesty International est profondément préoccupée par leur sécurité.

Quatre autres religieux banyamulenge ont été détenus pour une courte période avant d'être relâchés le 15 juillet. D'après les informations recueillies, d'autres personnalités de ce groupe ethnique se sont réfugiées dans la clandestinité.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les Banyamulenge sont pour la plupart des chrétiens protestants, ce qui explique le grand nombre de religieux qui figurent parmi les personnes arrêtées. De nombreux Banyamulenge soutiennent l'APR, à dominante tutsi, et ses alliés congolais locaux depuis que le Rwanda a occupé pour la première fois l'est de la RDC en octobre 1996. Nombre d'entre eux exercent des fonctions au sein de l'administration et de l'armée du RCD-Goma. Des Banyamulenge ont été pris pour cibles par des combattants d'autres groupes ethniques de la région en raison de leur soutien présumé à l'occupation rwandaise. Néanmoins, l'alliance avec les forces rwandaises a toujours été fragile, et les Banyamulenge cherchent de plus en plus à affirmer leur identité congolaise, ainsi que leur souhait de prendre leurs distances vis-à-vis du Rwanda et de vivre en paix avec les autres Congolais.

En février 2002, une rébellion contre la domination exercée par le RCD-Goma et le Rwanda a été lancée par des soldats banyamulenge du RCD-Goma et des jeunes recrutés localement dans la région de Minembwe, dirigés par un ancien officier du RCD-Goma, le commandant Patrick Masunzu. Cette rébellion, dont l'ampleur ne cesse de croître, bénéficie maintenant de l'appui de membres d'un groupe politique armé congolais non banyamulenge, les *Maï maï* (Eau eau). Des civils banyamulenge ont été tués en grand nombre au cours des combats, et jusqu'à 50 000 personnes ont été déplacées. D'après les informations recueillies, toutes les forces impliquées dans ce conflit ont commis des atteintes aux droits humains contre la population civile, essentiellement composée de Banyamulenge.

Le 8 juillet, le Chef du département de l'intérieur du RCD-Goma, Bizima Karaha, s'est rendu à Uvira, apparemment dans le but de convaincre des dirigeants de la communauté banyamulenge d'intercéder auprès de Patrick Masunzu en vue de mettre un terme à la rébellion. Leur refus de coopérer aurait déclenché la vague d'arrestations actuelle.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à libérer ces détenus immédiatement et sans condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'infractions prévues par la loi sur la base d'éléments probants ;
- appelez les autorités à révéler immédiatement où se trouvent les cinq hommes appréhendés à Minembwe, dont on craint qu'ils n'aient « disparu » depuis leur arrestation ;
- efforcez-vous d'obtenir l'assurance que ces détenus ne seront pas victimes de torture ni d'autres formes de mauvais traitements, et qu'ils ne seront pas soumis à des conditions de détention cruelles ou inhumaines ;
- demandez instamment que ces hommes soient immédiatement autorisés à recevoir la visite des membres de leur famille, d'avocats, ainsi que de représentants d'organisations humanitaires et de défense des droits humains.

APPELS À :

Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer difficile. Merci de vous montrer persévérant.

Président de la République rwandaise :

Président Paul Kagame
Présidence de la République
B.P. 15, Kigali, Rwanda

Fax : + 250 84390

Courriers électroniques : presirep@rwanda1.com

Formule d'appel : Monsieur le Président de la République,

Chef du département de la Justice, des Droits humains et du Règlement des conflits du RCD-Goma :

Maître Moïse Nyarugabo
Chef du département de la Justice, des Droits humains et du Règlement des conflits
Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma)
État-major, Goma
République démocratique du Congo

Fax : + 250 54 06 96

Formule d'appel : Monsieur,

Chef du département de l'intérieur du RCD-Goma :

Dr Bizima Karaha
Chef du département de l'Intérieur
Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD-Goma)
État-major, Goma
République démocratique du Congo

Fax : + 250 54 06 96

Courriers électroniques : deskinfordc@yahoo.fr

Formule d'appel : Monsieur,

COPIES aux représentants diplomatiques du Rwanda dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 28 AOÛT 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*